

DELIBERATION N° 2016/275

Modifiant la délibération n° 2014/130 relative à la constitution et à la composition des commissions municipales, et désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs –
Ville de Dumbéa

Le conseil Municipal de la ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 10 août 2016,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le Code des Communes,

VU la délibération n° 2014/130 du 11 avril 2014 relative à la constitution et à la composition des commissions municipales, et désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs– Ville de Dumbéa,

VU la lettre de démission de Madame Marie-Louise TUIHAMOUGA en date du 26 avril 2016, enregistrée en mairie le 2 mai 2016,

VU la lettre de Monsieur Bernard MARANT, chef de groupe Calédonie Ensemble, en date du 27 juin 2016, enregistrée en mairie le 27 juin 2016,

VU la lettre de Monsieur Gil BRIAL en date du 7 juillet 2016, enregistrée en mairie le 11 juillet 2016,

VU la note explicative de synthèse n°2016/58 du 29 juin 2016,

La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 27 juillet 2016,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de lever le vote à scrutin secret pour désigner les représentants ou les délégués au sein des commissions municipales et des organismes extérieurs.

ARTICLE 2 /

L'article 2 de la délibération n° 2014/130 précitée, est modifié comme suit :

Au lieu :

« ARTICLE 2/

De fixer à dix (10) le nombre de commissions municipales permanentes telles que définies ci-après :

...

Commission n°2 : Sports – Culture – Animations – Vie Associative

7 membres dont la composition est la suivante :

NOM	Prénom
TUIHANI	Sylvia
UKEIWE	Marie-Laure
TSING TING	Tamara
MICHEL	Ericka
WAHEO	Ernest
BARREAU	Virginie
TUIHAMOUGA	Marie-Louise

Commission n°3 : **Administration Générale – Finances**

7 membres dont la composition est la suivante :

NOM	Prénom
MICHEL	Ericka
ROUCH	Anne-Claude
BLAISE	Daniel
PIOLET	Gérard
WENDT	José
BRIAL	Gil
MARANT	Bernard

...

Commission n°5 : **Éducation – Jeunesse**

7 membres dont la composition est la suivante :

NOM	Prénom
BLANQUET	Amanda
MICHEL	Ericka
TAUTUU	Amasio
UKEIWE	Marie-Laure
MUNI	Vanessa
WAIKATA	Henri
TUIHAMOUGA	Marie-Louise

Lire :

« ARTICLE 2/

De fixer à dix (10) le nombre de commissions municipales permanentes telles que définies ci-après :

...

Commission n°2 : **Sports – Culture – Animations – Vie Associative**

7 membres dont la composition est la suivante :

NOM	Prénom
TUIHANI	Sylvia
UKEIWE	Marie-Laure
TSING TING	Tamara
MICHEL	Ericka
WAHEO	Ernest
BARREAU	Virginie
REECHT	Philippe

Commission n°3 : **Administration Générale – Finances**

7 membres dont la composition est la suivante :

NOM	Prénom
MICHEL	Ericka
ROUCH	Anne-Claude
BLAISE	Daniel
PIOLET	Gérard
WENDT	José
REECHT	Philippe
MARANT	Bernard

Commission n°5 : **Éducation – Jeunesse**

7 membres dont la composition est la suivante :

NOM	Prénom
BLANQUET	Amanda
MICHEL	Ericka
TAUTUU	Amasio
UKEIWE	Marie-Laure
MUNI	Vanessa
WAIKATA	Henri
REECHT	Philippe

... »

ARTICLE 3 /

L'article 4 de la délibération n°2014/130 précitée, est modifié comme suit :

Au lieu :

De créer une commission chargée des appels d'offres et des délégations de service public (7 membres titulaires et 7 suppléants) conformément aux dispositions de l'article 13-1 de la délibération n°136 CP du 1^{er} mars 1967, dont la composition est la suivante :

NOM	Prénom	
GUERRY	André	Titulaire
NAPOLEON	Gisèle	Suppléant (e)
PIOLET	Gérard	Titulaire
PONCHET	Daniel	Suppléant (e)
CHARDON	Edgar	Titulaire
WENDT	José	Suppléant (e)
MICHEL	Ericka	Titulaire
ROUCH	Anne-Claude	Suppléant (e)
MARTIN	Christian	Titulaire
CHENOT	Reine	Suppléant (e)
BARREAU	Virginie	Titulaire
BRIAL	Gil	Suppléant (e)
CHABRAND	Mehndy	Titulaire
IEKAWE	Hélène	Suppléant (e)

Lire :

De créer une commission chargée des appels d'offres et des délégations de service public (7 membres titulaires et 7 suppléants) conformément aux dispositions de l'article 13-1 de la délibération n°136 CP du 1^{er} mars 1967, dont la composition est la suivante :

NOM	Prénom	
GUERRY	André	Titulaire
NAPOLEON	Gisèle	Suppléant (e)
PIOLET	Gérard	Titulaire
PONCHET	Daniel	Suppléant (e)
CHARDON	Edgar	Titulaire
WENDT	José	Suppléant (e)
ROUCH	Anne-Claude	Titulaire
MICHEL	Ericka	Suppléant (e)
MARTIN	Christian	Titulaire
CHENOT	Reine	Suppléant (e)
BARREAU	Virginie	Titulaire
BRIAL	Gil	Suppléant (e)
CHABRAND	Mehndy	Titulaire
IEKAWÉ	Hélène	Suppléant (e)

ARTICLE 4 /

Le point 4 de l'article 10 de la délibération n° 2014/130 précitée, est modifié comme suit :

Au lieu :

« ARTICLE 10/

4- Groupement d'Intérêt Économique SERAIL

...

Comité technique de gestion (personnel municipal)

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
LEON Sandrine	LASSEIGNE Laetitia

Lire :

« ARTICLE 10/

4- Groupement d'Intérêt Économique SERAIL

...

Comité technique de gestion (personnel municipal)

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
PATIES Frédéric	CLEMENT Marion

ARTICLE 5 /

Le point 9 de l'article 10 de la délibération n°2014/130 précitée, est modifié comme suit :

Au lieu :

9- Conseil d'administration du Collège Edmée VARIN (Auteuil)

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
LAKAFIA Pierre	WAHEO Ernest

Lire :

9- Conseil d'administration du Collège Edmée VARIN (Auteuil)

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
WAHEO Ernest	LAKAFIA Pierre

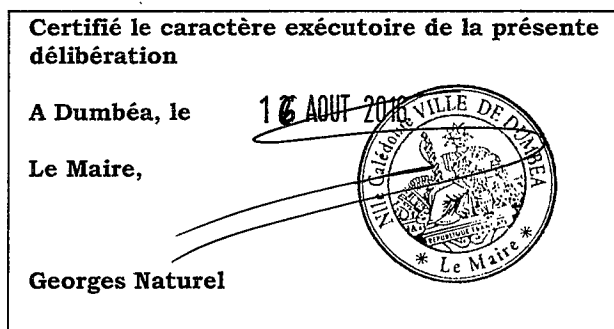
Le reste sans changement.

ARTICLE 6 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 7 /

Le maire de la ville de Dumbéa est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République pour la province Sud.



DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 10 AOUT 2016

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 10 AOUT 2016

Le Maire,

Georges Naturel



DESTINATAIRES :

SAS - 1
SAG - 1
AFFICHAGE - 1